



FORMATION

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

CURSUS EN CONTINU

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 6

INSCRIT AU RNCP 34729

ELIGIBLE AU CPF 329928



Public et Prérequis

Le cursus prépare à la certification professionnelle « Chargé de Développement des Ressources Humaines » (CDRH) de niveau 6, cette formation s'adresse prioritairement aux apprenants titulaires de :

- Un diplôme de bac+2 de type BTS ou DUT
- Ou d'une certification professionnelle enregistrée au niveau 5 du RNCP.

Dérogations possibles sur dossier.

Le candidat doit avoir un bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.

Il doit également disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique.



Dates | Durée | Rythme

Dates : du 30 septembre 2024 au 25 juillet 2025

Durée : 490 heures en formation et 80 jours de stage en entreprise minimum (durées indicatives et ajustables selon profil).



Objectifs de la formation

- Sécuriser juridiquement un processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH
- Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes
- Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales



Certification visée

Certification professionnelle « Chargé de Développement des Ressources Humaines » enregistrée pour 5 ans au RNCP (N° Fiche RNCP34729) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 29/06/2020, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 315, sous l'intitulé « Chargé de Développement des Ressources Humaines », avec effet jusqu'au 29/06/2025, délivrée par ISCG, l'organisme certificateur. Cette certification est constituée de 3 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinaison de ces modalités d'accès. Des équivalences partielles avec d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP existent. Les équivalences sont consultables sur France Compétences.



Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants dans tous types de structures telles qu'entreprises privées, publiques, cabinets de recrutement, entreprises de travail temporaire, associations et dans tous secteurs d'activité : chargé de développement RH, responsable RH, chargé de mission handicap, chargé de RSE, chargé de formation, chargé de recrutement, chargé de gestion sociale, chargé de gestion du personnel.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez vous spécialiser ou renforcer votre profil (Mastère RH).



Contenu de la formation

La formation est composée de trois blocs de compétences qui comportent chacun les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- Alternance en entreprise
- BC01 : Sécuriser juridiquement un processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH

o Module 1 : Garantir l'application du droit social dans un processus RH, impliquer les parties prenantes dans le dialogue social

o Module 2 : Mettre en œuvre une politique de développement continu des processus RH

o Module 3 : Digitaliser un processus RH et piloter un SIRH

o Module 4 : Améliorer un processus paie et exploiter un ERP

- BC02 : Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes

o Module 1 : Gérer un processus de recrutement, participer à une politique de talent acquisition

o Module 2 : Optimiser une GPEC et accompagner des talents

o Module 3 : Animer une démarche qualité de vie au travail

o Module 4 : Favoriser le dialogue social dans une organisation

- BC03 : Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales

o Module 1 : Conduire un projet innovant

o Module 2 : Accompagner l'impact de la transformation digitale sur les emplois et les compétences

o Module 3 : S'appropriier des outils et des méthodologies de recherche, d'analyse, de reporting et de communication

o Module 4 : Développer des compétences comportementales



Modalités pédagogiques

Formation présentielle avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles. Certains modules de formation pourront être organisés en distanciel. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.



Modalités d'évaluation et de certification

Evaluations pédagogiques : Appréciation du niveau d'acquisition des compétences en contrôle continu.

Evaluations professionnelles des compétences métier et comportementales par le tuteur en entreprise et par l'apprenant durant la formation.

Dossier du Grand Oral : grilles d'évaluation des 3 blocs de compétences, CV actualisé, passeport certification, fiche de poste de l'apprenant.

Grand Oral de la certification : évaluation finale par le jury de l'acquisition des compétences de chaque bloc de la certification préparée.

Possibilité de valider un/des blocs de compétences.



Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.

Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous.

Dossier de candidature.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.



Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. Référent handicap : Nadège LEVIS



Financement

Devis sur demande



Effectifs

De 6 à 20 personnes maximum



Contacts

aifcp13@gmail.com 04.96.18.61.65 | 06.70.91.09.39